

Communication à caractère promotionnel

Performance TotalEnergies Decrement Août 2023

- Titre de créance de droit allemand présentant un risque de perte de capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance,
- ci-après indifféremment « le Produit », « le Titre financier », « le Titre de créance », « l'EMTN »
- Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions »
- Emetteur: UBS AG, London Branch⁽¹⁾
- Garant: UBS AG⁽¹⁾⁽²⁾
- L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement ou de faillite de l'Emetteur et le risque de défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution du Garant
- Durée d'investissement conseillée: 10 ans en l'absence d'activation du mécanisme de Remboursement par Anticipation.
- L'investisseur supporte un risque de perte en capital non mesurable a priori en cas de sortie en cours de vie du produit dans le cas où les conditions de Remboursement par Anticipation ne sont pas réunies
- Eligibilité: Compte titre et assurance vie
- Sous-jacent: Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index (DE000SLOH5S7), ci-après l' « Indice »
- ISIN: DE000UL4ZCS7
- Cotation: Bloomberg et Telekurs

Période de commercialisation :
Du 17 mai 2023 au 25 août 2023
(pouvant être clôturée sans préavis)

Ce document à caractère promotionnel s'adresse à des investisseurs situés en France.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au 10 juin 2022: A+ (S&P) / Aa3 (Moody's) / AA- (Fitch). Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de la solvabilité de l'Emetteur et du Garant de la formule. Elles ne peuvent constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Plus d'informations à retrouver sur le site web: www.ubs.com/global/en.html

⁽²⁾ L'entité UBS AG est basée à Zurich et Bâle, Suisse

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une exposition à l'indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index (code Bloomberg : SOTTE264 Index, code Reuters : .SOTTE264, code ISIN : DE000SLOH5S7) (l' « Indice ») une version modifiée de l'action TotalEnergies SE, pour une durée de 1 à 10 ans.

Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 est un titre de créance présentant un **risque de perte de capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance**, et présente les caractéristiques suivantes :

- La performance du produit dépend de l'évolution de l'Indice, **calculée en ajoutant les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE et en soustrayant quotidiennement un montant forfaitaire fixe (« Dividendes Prédéfinis ») (à savoir un montant annualisé de 2,64 euros), ce qui peut être défavorable pour l'investisseur.** Pour plus d'informations sur la définition de l'Indice et sur l'impact des Dividendes Prédéfinis sur la performance du sous-jacent, veuillez vous référer à la page 7 « Présentation du Sous-Jacent ».
- En cours de vie : chaque trimestre, à partir du trimestre 4, un remboursement anticipé possible de l'intégralité du capital avec un gain potentiel de 2,575% ⁽²⁾ par trimestre écoulé si le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé ⁽³⁾ correspondante à une Date de Constatation Trimestrielle ⁽³⁾ (soit un taux de rendement annuel net maximum de 9,14% ⁽⁴⁾) ;

Après 10 ans, à la Date d'Echéance ⁽³⁾ du produit:

- Un remboursement de l'intégralité du capital ⁽²⁾ avec un gain de 103,00% ⁽²⁾ (2,575% ⁽²⁾ par trimestre écoulé) si, à la Date de Constatation Finale ⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00% de son Niveau de Référence ⁽¹⁾ (soit un taux de rendement annuel net de 6,26% ⁽⁴⁾).
- Un remboursement de l'intégralité du capital ⁽²⁾ si, à la Date de Constatation Finale ⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 50,00% de son Niveau de Référence ⁽¹⁾ et strictement inférieur à 100,00% de son Niveau de Référence ⁽¹⁾.
- **Une perte partielle ou totale en capital** si, à la Date de Constatation Finale ⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 50,00% de son Niveau de Référence ⁽¹⁾.

Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 est construit dans la perspective d'un investissement sur une durée de vie maximale de 10 ans. Il est fortement recommandé de n'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue.

A Noter

Les gains ou les pertes ainsi que les taux de rendement présentés dans le présent document ne correspondent pas nécessairement à ceux effectivement perçus par l'investisseur. En effet :

- Le terme « capital » désigne la valeur nominale du produit, soit 1 000€. Tous les montants de remboursement sont exprimés en fonction de cette valeur nominale hors frais, commissions et/ou prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement (frais sur versement ou frais d'arbitrage et frais de gestion éventuels dans le cadre des contrats d'assurance vie ou de capitalisation)
- Les montants de remboursement présentés ne sont valables qu'en cas de Remboursement par Anticipation ⁽¹⁾ ou à la Date d'Echéance ⁽³⁾. En cas de sortie en cours de vie du produit, le prix de revente ne peut être garanti et dépend des conditions de marché en vigueur
- Les taux de rendement annuel présentés sont nets des frais de gestion (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir du 25 août 2023 jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé ⁽³⁾ ou d'Echéance ⁽³⁾ selon les scénarios.
- Les montants de remboursement présentés sont conditionnels à l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur ainsi qu'à l'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour la définition de ce terme

(2) Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement

(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.09-10 pour le détail des dates

(4) Taux de Rendement Annuel Net des frais de gestion calculé depuis la Date d'Emission, le 25 août 2023.

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

AVANTAGES

- Bénéficiaire d'un Remboursement par Anticipation de l'intégralité du capital additionné d'un gain de 2,575%⁽²⁾ par trimestre écoulé, si à une Date de Constatation Trimestrielle⁽³⁾ donnée, le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé⁽³⁾ respective.
- Bénéficiaire d'un Remboursement de l'intégralité du capital⁽²⁾ additionné d'un gain de 103,00%⁽²⁾ par Coupure à la Date d'Echéance⁽³⁾ si le Produit ne rembourse pas par anticipation à une Date de Remboursement Anticipée⁽³⁾ et si le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00% du Niveau de Référence⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽³⁾
- Bénéficiaire d'un Remboursement de l'intégralité du capital⁽²⁾ par Coupure à la Date d'Echéance⁽³⁾ si le Produit ne rembourse pas par anticipation à une Date de Remboursement⁽³⁾ et si le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égale à 50,00% et strictement inférieur à 100,00% du Niveau de Référence⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽³⁾
- Bénéficiaire d'un mécanisme de réinitialisation du Niveau de Référence⁽¹⁾ aux Dates de Constatation Initiales⁽¹⁾. Le Niveau de Référence⁽¹⁾ correspond au niveau de clôture de l'Indice le plus bas atteint aux Dates de Constatation Initiales⁽¹⁾.

INCONVÉNIENTS

- Le produit présente un **risque important de perte en capital en cours de vie et à l'échéance**. La valeur de Remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire scénario, l'investisseur peut perdre la totalité du capital investi
 - En cours de vie : En cas de revente des titres de créance avant la Date d'Echéance⁽³⁾, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale.
 - A l'échéance : Risque de subir une perte en capital à la Date d'Echéance⁽³⁾ si le cours de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 50,00% du Niveau de Référence⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽³⁾
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Indice du fait du mécanisme de plafonnement des gains (fixé à 2,575%⁽²⁾ par trimestre écoulé, soit un gain de 10,30%⁽²⁾ par an)
- Les montants investis ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers
- Ce Produit ne bénéficie pas d'une garantie du capital
- Le rendement du Produit est très sensible à une faible variation de l'Indice autour des seuils de 50,00% du Niveau de Référence⁽¹⁾ et des différents niveaux de Barrières de Remboursement Anticipé⁽³⁾
- Les avantages du Produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 25 août 2023, et conservant le support jusqu'à son échéance effective
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 an à 10 ans
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant UBS AG (Rating: A+ (S&P) / Aa3 (Moody's) / AA- (Fitch)) (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) et supporte également un risque de défaut de paiement ou de faillite de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement)
- L'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index est **calculée en ajoutant tous les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE, et en soustrayant quotidiennement un montant forfaitaire fixe (« Dividendes Prédéfinis »), ce qui peut être défavorable pour l'investisseur**. Si les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE sont inférieurs (respectivement supérieurs) aux Dividendes Prédéfinis, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à la performance de l'action TotalEnergies SE. Sans tenir compte des Dividendes Réels réinvestis, l'impact de la méthode de retranchement d'un dividende forfaitaire fixe sur la performance de l'action est plus important en cas de baisse depuis l'origine (effet négatif), qu'en cas de hausse de l'action (effet positif). Pour plus d'informations sur la définition de l'Indice et sur l'impact des Dividendes Prédéfinis sur la performance du sous-jacent, veuillez vous référer à la page 7 « Présentation du Sous-Jacent ».

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour la définition de ce terme

(2) Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement

(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour le détail des dates

(4) Taux de Rendement Annuel Net des frais de gestion calculé depuis la Date d'Émission, le 25 août 2023.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Risque lié au sous-jacent

Le montant de Remboursement est fonction de l'évolution du cours de l'Indice. L'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index est **calculée en ajoutant tous les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE, et en soustrayant quotidiennement un montant forfaitaire fixe (« Dividendes Prédéfinis »), ce qui peut être défavorable pour l'investisseur**. Si les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE sont inférieurs (respectivement supérieurs) aux Dividendes Prédéfinis, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à la performance de l'action TotalEnergies SE. Sans tenir compte des Dividendes Réels réinvestis, l'impact de la méthode de retranchement d'un dividende forfaitaire fixe sur la performance de l'action est plus important en cas de baisse depuis l'origine (effet négatif), qu'en cas de hausse de l'action (effet positif). Pour plus d'informations sur la définition de l'Indice et sur l'impact des Dividendes Prédéfinis sur la performance du sous-jacent, veuillez vous référer à la page 7 « Présentation du Sous-Jacent ».

Risque de marché

Le prix du Produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations en fonction de la performance de l'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index, mais aussi d'autres paramètres tels que sa volatilité, des taux d'intérêt ou encore de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant. Ces fluctuations de cours peuvent aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité

Certaines circonstances exceptionnelles de marché peuvent avoir un impact significatif sur la liquidité du Produit, rendant difficile voire impossible sa revente en cours de vie.

Risque de crédit

L'investisseur est soumis à la dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant. Il supporte également le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant.

Risque de conflits d'intérêt

L'Émetteur peut faire face à de potentiels conflits d'intérêt. Toutefois, des politiques et des mesures appropriées ont été mises en place par l'Émetteur afin de gérer ces possibles conflits d'intérêt dans le cadre de l'émission d'un titre de créance. Ainsi, l'Émetteur ne saurait être tenu responsable des conséquences financières liées à la décision d'investissement.

Risque de perte en capital

L'investisseur supporte un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du Produit peut être inférieure au montant initialement investi. Dans le pire scénario, l'investisseur peut perdre la totalité de son investissement.

Risque découlant de la nature du produit

En cas de revente du Produit avant l'échéance ou, selon le cas, à la Date de Remboursement alors que les conditions de Remboursement par Anticipation ne sont pas réunies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix d'exécution dépendant alors des conditions de marché en vigueur. Il existe donc un risque de perte en capital partielle ou totale.



MÉCANISME DU PRODUIT

Le minimum des cours de clôture de l'Indice observés aux Dates de Constatation Initiales⁽³⁾ devient le Niveau de Référence⁽¹⁾.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (trimestre 4 à 39)

- Si, à l'une des Dates de Constatation Trimestrielle⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé⁽³⁾ correspondante, l'investisseur reçoit, à la Date de Remboursement Anticipé⁽³⁾ correspondante :

L'intégralité du capital⁽²⁾



Un gain de 2,575%⁽²⁾ par trimestre écoulé

Soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ compris entre 9,14% et 6,31% selon le trimestre du remboursement.

Le produit prend alors automatiquement fin par anticipation.

Sinon, le produit continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (trimestre 40)

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation, on observe une dernière fois, à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, le niveau de clôture de l'Indice et on le compare à son Niveau de Référence⁽¹⁾ :

- Si, à cette date, le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00% de son Niveau de Référence⁽¹⁾, l'investisseur reçoit, à la Date d'Echéance⁽³⁾ :

L'intégralité du capital⁽²⁾



Un gain de 2,575%⁽²⁾ par trimestre écoulé
soit $40 \times 2,575\% = 103,00\%$ ⁽²⁾

Soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de 6,26%

- Sinon, si le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 50,00% mais strictement inférieur à 100,00% de son Niveau de Référence⁽¹⁾, l'investisseur reçoit, à la Date d'Echéance⁽³⁾ :

L'intégralité du capital⁽²⁾

Soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de -1,00%

- Sinon, si le cours de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 50,00% de son Niveau de Référence⁽¹⁾, l'investisseur reçoit, à la Date d'Echéance⁽³⁾ :

Le capital⁽²⁾ diminué de la baisse de l'Indice

Soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ inférieur à -7,62%

L'investisseur subit donc une perte en capital correspondant à la baisse finale de l'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour la définition de ce terme

(2) Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement

(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour le détail des dates

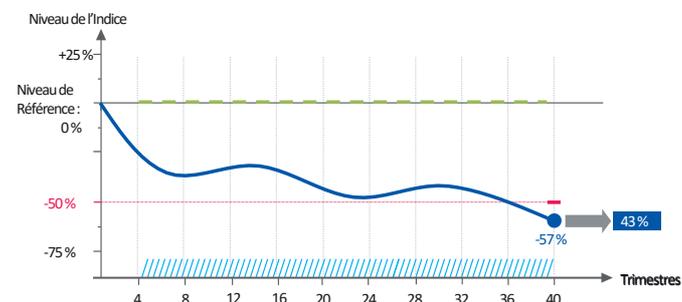
(4) Taux de Rendement Annuel Net des frais de gestion calculé depuis la Date d'Emission, le 25 août 2023.

ILLUSTRATIONS

- Cours de l'Indice par rapport à son Niveau de Référence⁽¹⁾
- Seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain
- //// Période de constatation

- Fin de vie du produit
- Pourcentage du capital remboursé
- Seuil de perte en capital à l'échéance

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE À LA DATE DE CONSTATATION FINALE⁽³⁾ (MARCHÉ FORTEMENT BAISSIER)



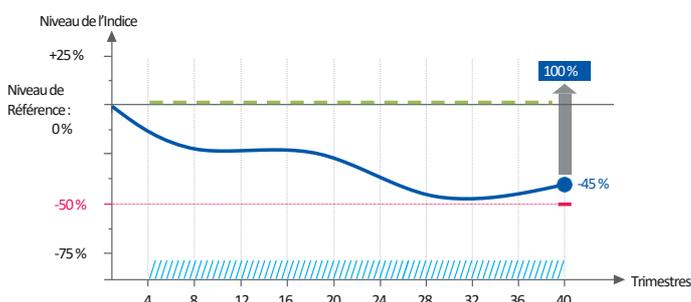
- Trimestres 1 à 3 : quel que soit le niveau de l'Indice, il n'y a pas d'incidence sur le produit, qui continue.
- Trimestre 4 à 39 : à chaque Date de Constatation Trimestrielle⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice est inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé⁽³⁾ correspondante. Le produit continue.
- Trimestre 40 : à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice clôture en baisse de 57 % par rapport à son Niveau de Référence, en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance.

Montant remboursé : intégralité du capital - 57 % = 43% du capital⁽²⁾

soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de -9,01%

Dans le cas le plus défavorable où l'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index clôturerait à un niveau inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé⁽³⁾ correspondante à toutes les Dates de Constatation Trimestrielle⁽³⁾ et céderait l'intégralité de sa valeur à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, la somme restituée à l'échéance serait nulle et la perte en capital totale.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : BAISSÉ DE L'INDICE À LA DATE DE CONSTATATION FINALE⁽³⁾ (MARCHÉ BAISSIER)

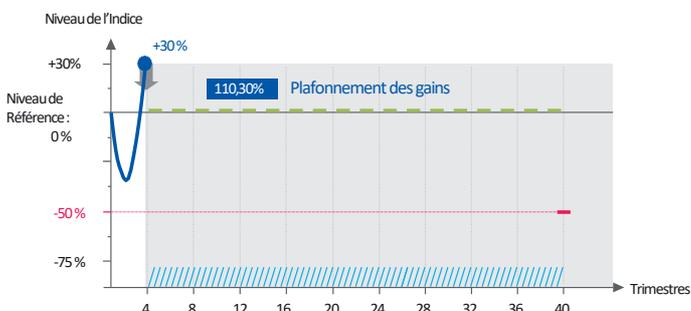


- Trimestres 1 à 3 : quel que soit le niveau de l'Indice, il n'y a pas d'incidence sur le produit, qui continue.
- Trimestres 4 à 39 : à chaque Date de Constatation Trimestrielle⁽³⁾, le cours de clôture de l'Indice est inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé⁽³⁾ correspondante. Le produit continue.
- Trimestre 40 : à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, l'Indice clôture en baisse de 45,00% par rapport à son Niveau de Référence, au-dessous du seuil de perte en capital à l'échéance mais en dessous du seuil du remboursement automatique avec gain.

Montant remboursé : intégralité du capital⁽²⁾

soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de -1,00% (supérieur à celui de l'Indice, égal à -6,74%)

SCÉNARIO FAVORABLE AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT (MARCHÉ HAUSSIER)



- Trimestres 1 à 3 : quel que soit le niveau de l'Indice, il n'y a pas d'incidence sur le produit, qui continue.
- Trimestre 4 : à la 1^{ère} Date de Constatation Trimestrielle⁽³⁾, l'Indice clôture en hausse de 30 % par rapport à son Niveau de Référence, au-dessus du seuil de remboursement automatique avec gain. Le produit prend automatiquement fin par anticipation.

Montant remboursé : intégralité du capital + un gain de (4 x 2,575 %) = 110,30% du capital⁽²⁾

soit un taux de rendement annuel net⁽⁴⁾ de 9,14% (inférieur à celui de l'Indice, égal à 28,52%, du fait du plafonnement des gains).

Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index et du produit.

(1) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour la définition de ce terme

(2) Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement

(3) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques du produit en p.08-09 pour le détail des dates

(4) Taux de Rendement Annuel Net des frais de gestion calculé depuis la Date d'Emission, le 25 août 2023.

Présentation du Sous-Jacent

ZOOM SUR SOLACTIVE TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index

L'indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index est un indice de marché actions créé par Solactive dont la cotation est calculée, tenue à jour et publiée par Solactive. Il a été lancé le 4 mai 2023.

C'est un indice composé d'une seule action, l'action TotalEnergies SE. Il est calculé en ajoutant tous les Dividendes Réels annoncés par TotalEnergies SE et en soustrayant quotidiennement un montant forfaitaire fixe (« Dividendes Prédéfinis ») (à savoir un montant annualisé de 2,64 euros), ce qui peut être défavorable pour l'investisseur.

Cela signifie que pour chaque jour ouvré, le cours de clôture de l'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index sera égal au cours de clôture de l'action TotalEnergies SE auquel s'ajoute la somme de tous les Dividendes Réels annoncés par TotalEnergies SE depuis la date de lancement de l'indice (puis se soustrait la somme de tous les Dividendes Prédéfinis détachés depuis la date de lancement de l'indice).

Si les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE sont inférieurs (respectivement supérieurs) aux Dividendes Prédéfinis détachés, la performance de l'Indice sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à la performance de l'action TotalEnergies SE. En conséquence, le rendement du titre de créance « Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 » peut être inférieur (respectivement supérieur) au rendement d'un titre de créance lié à l'action TotalEnergies SE elle-même.

La performance de l'Indice sera impactée par la différence entre les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE au cours de la période d'observation concernée par rapport aux Dividendes Prédéfinis détachés sur la même période.

Pour ce titre de créance, le Dividende Prédéfini est fixé à 2,64 euros par action et par année. Par conséquent, si les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE dans le futur sont inférieurs aux Dividendes Prédéfinis détachés, l'Indice Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index sous performerait l'action TotalEnergies SE.

Informations relatives au sous-jacent en français: <https://www.solactive.com/indices/?se=1&index=DE000SLOH5S7&lang=fr>

ZOOM SUR TOTALENERGIES SE

TotalEnergies SE figure parmi les 1ers groupes pétroliers mondiaux. Le CA par activité se répartit comme suit :

- raffinage et chimie (43,3%) : raffinage de produits pétroliers (exploitation, à fin 2022, de 16 raffineries dans le monde) et fabrication de produits chimiques de base (oléfines, aromatiques, polyéthylènes, fertilisants, etc.) et de spécialités (caoutchouc, résines, adhésifs, etc.). En outre, le groupe mène des activités de négoce et de transport maritime de pétrole brut et de produits pétroliers ;
- distribution de produits pétroliers (35,8%) : exploitation, à fin 2022, de 14 647 stations-service dans le monde ;
- génération d'électricité (17,4%) : à partir de centrales à gaz à cycle combiné et d'énergies renouvelables. En outre, le groupe développe des activités de transport, de stockage et de vente de gaz naturel, de gaz naturel liquéfié, de gaz de pétrole liquéfié et de charbon ;
- exploration et production d'hydrocarbures (3,5%) : 2,8 millions de barils équivalent pétrole produits par jour en 2022.
- La répartition géographique du CA est la suivante : France (20,8%), Europe (43,6%), Amérique du Nord (11,8%), Afrique (8,7%) et autres (15,1%).



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

ISIN	DE000UL4ZCS7
Forme Juridique	Titre de créance de droit allemand présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Loi applicable	Droit allemand
Agent de Calcul	UBS AG, London Branch
Garant	UBS AG (Rating: A+ (S&P) / Aa3 (Moody's) / AA- (Fitch))
Emetteur	UBS AG, London Branch (Rating: A+ (S&P) / Aa3 (Moody's) / AA- (Fitch))
Offre Publique	Non
Date de Transaction	17 mai 2023
Dates de Constatation Initiale	17 mai 2023, 25 août 2023
Date d'Emission	25 août 2023
Date de Constatation Finale	25 août 2033
Date d'Echéance	1 ^{er} septembre 2033
Sous-Jacent (l'« Indice »)	Solactive TOTALENERGIES CA EOD AR 2.64 Index (DE000SLOH5S7) (Bloomberg Code: SOTTE264 Index)
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Montant Minimum de Souscription	1 000 EUR
Prix d'Emission	100%
Taille d'Emission	30 000 000 EUR
Eligibilité	Compte titre et assurance vie
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance
Niveau de Référence	Minimum des cours de clôture de l'Indice observés aux Dates de Constatation Initiales
Marché secondaire	Prix indicatifs disponibles de manière quotidienne pendant toute la durée de vie du Produit dans des conditions normales de marché et fourchette des prix achat/vente maximale de 1%. Les prix du Marché Secondaire des Titres sont cotés « dirty ».
Quotité de négociation (à la vente)	1 coupure
Convention de jour ouvré	Jour ouvré suivant
Listing	LUXEMBOURG STOCK EXCHANGE
Double Valorisateur	Une valorisation indépendante sera réalisée sur une base bimensuelle par Finalyse
Coordonnées de l'Emetteur	UBS AG, London Branch, 5 Broadgate, London EC2M 2QS, Londres, Royaume-Uni

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Trimestre	Dates de Constatation Trimestrielle	Dates de Remboursement Anticipé	Niveau de Barrière de Remboursement Anticipé
4	26 août 2024	2 septembre 2024	100% du Niveau de Référence
5	25 novembre 2024	2 décembre 2024	100% du Niveau de Référence
6	25 février 2025	4 mars 2025	100% du Niveau de Référence
7	26 mai 2025	2 juin 2025	100% du Niveau de Référence
8	25 août 2025	1 septembre 2025	100% du Niveau de Référence
9	25 novembre 2025	2 décembre 2025	100% du Niveau de Référence
10	25 février 2026	4 mars 2026	100% du Niveau de Référence
11	25 mai 2026	1 juin 2026	100% du Niveau de Référence
12	25 août 2026	1 septembre 2026	100% du Niveau de Référence
13	25 novembre 2026	2 décembre 2026	100% du Niveau de Référence
14	25 février 2027	4 mars 2027	100% du Niveau de Référence
15	25 mai 2027	1 juin 2027	100% du Niveau de Référence
16	25 août 2027	1 septembre 2027	100% du Niveau de Référence
17	25 novembre 2027	2 décembre 2027	100% du Niveau de Référence
18	25 février 2028	3 mars 2028	100% du Niveau de Référence
19	25 mai 2028	1 juin 2028	100% du Niveau de Référence
20	25 août 2028	1 septembre 2028	100% du Niveau de Référence
21	27 novembre 2028	4 décembre 2028	100% du Niveau de Référence
22	26 février 2029	5 mars 2029	100% du Niveau de Référence
23	25 mai 2029	1 juin 2029	100% du Niveau de Référence
24	27 août 2029	3 septembre 2029	100% du Niveau de Référence
25	26 novembre 2029	3 décembre 2029	100% du Niveau de Référence
26	25 février 2030	4 mars 2030	100% du Niveau de Référence
27	27 mai 2030	3 juin 2030	100% du Niveau de Référence
28	26 août 2030	2 septembre 2030	100% du Niveau de Référence
29	25 novembre 2030	2 décembre 2030	100% du Niveau de Référence
30	25 février 2031	4 mars 2031	100% du Niveau de Référence
31	26 mai 2031	2 juin 2031	100% du Niveau de Référence
32	25 août 2031	1 septembre 2031	100% du Niveau de Référence
33	25 novembre 2031	2 décembre 2031	100% du Niveau de Référence
34	25 février 2032	3 mars 2032	100% du Niveau de Référence
35	25 mai 2032	1 juin 2032	100% du Niveau de Référence
36	25 août 2032	1 septembre 2032	100% du Niveau de Référence
37	25 novembre 2032	2 décembre 2032	100% du Niveau de Référence
38	25 février 2033	4 mars 2033	100% du Niveau de Référence
39	25 mai 2033	1 juin 2033	100% du Niveau de Référence
40	25 août 2033 (Date de Constatation Finale)	1 septembre 2033 (Date d'Echéance)	100% du Niveau de Référence

AVERTISSEMENT

FACTEURS DE RISQUE

Avant tout investissement dans ce titre de créance, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives associées. Le fait d'investir dans ce produit implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de perte en capital : L'investisseur supporte un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du Produit peut être inférieure au montant initialement investi. Dans le pire scénario, l'investisseur peut perdre la totalité de son investissement.

Risque de liquidité : Certaines circonstances exceptionnelles de marché peuvent avoir un impact significatif sur la liquidité du Produit, rendant difficile voire impossible sa revente en cours de vie.

Risque de marché : Le prix du Produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations en fonction de la performance de l'Indice Solactive TOTAENERGIES CA EOD AR 2.64 Index, mais aussi d'autres paramètres tels que sa volatilité, des taux d'intérêt ou encore de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant. Ces fluctuations de cours peuvent aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de crédit : L'investisseur est soumis à la dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant. Il supporte également le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, les investisseurs sont soumis à un risque de diminution de la valeur de leur créance, de conversion de leurs titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de leurs titres de créance.

Les Dividendes Prédéfinis peuvent avoir une incidence défavorable sur la performance du titre Le rendement du titre de créance « Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 » est conditionné à l'évolution d'une Indice, qui est calculée en ajoutant tous les Dividendes Réels annoncés par l'action TotalEnergies SE et en soustrayant quotidiennement un montant forfaitaire fixe (« Dividendes Prédéfinis »), ce qui peut être défavorable pour l'investisseur. Si les Dividendes Réels annoncés par l'action sont inférieurs (respectivement supérieurs) aux Dividendes Prédéfinis détachés, la performance de l'Indice sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à la performance de l'action TotalEnergies. En conséquence, le rendement du titre de créance « Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 » peut être inférieur (respectivement supérieur) au rendement d'un titre de créance lié à l'action elle-même. La performance de l'Indice sera impactée par la différence entre les Dividendes Réels annoncés par l'action au cours de la période d'observation concernée par rapport aux Dividendes Prédéfinis détachés sur la même période. Pour ce titre de créance, le Dividende Prédéfini est fixé à 2,64 euros par action et par année. Par conséquent, si les Dividendes Réels annoncés par l'action dans le futur sont inférieurs aux Dividendes Prédéfinis détachés, l'Indice sous performera l'action.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Cadre de distribution : Le titre « Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 » décrit dans le présent document est commercialisé uniquement dans le cadre d'une des conditions de l'article 1er (§ 4) du Règlement 2017/1129 (« Règlement Prospectus ») et ne fera pas l'objet d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Les personnes ou entités mentionnées à l'article L. 411 2 1er du code monétaire et financier ne pourront souscrire à ce produit en France que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles L. 411 1, L. 411 2, L. 412 1, D. 411 2, D. 411 2 1, et D. 411 4 du code monétaire et financier.

Le titre « Performance TotalEnergies Decrement Août 2023 » tel que décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » (Final Terms), se rattachant au prospectus (« Prospectus de Base »), composé de la Securities Note en date du 25 juin 2021 et ses suppléments, et le Registration Document en date du 21 septembre 2021 et ses suppléments, approuvé par la German Federal Financial Supervisory Authority (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, BaFin) et en accord avec la Directive (EU) 2017/112 et notifié à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. La Securities Note et ses suppléments, le Registration Document et ses suppléments, et les Conditions Définitives du 10 Novembre 2021 sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès d'UBS Europe SE, Bockenheimer Landstrasse 2-4, 60306 Frankfurt am Main, via +49-(0) 69-1369 8989, fax (+49-(0) 69- 72 22 73) ou via e-mail (invest@ubs.com).

UBS Europe SE est une filiale de UBS AG. UBS Europe SE est inscrite au registre du commerce (Handelsregister) à la cour locale (Amtsgericht) de Francfort-sur-le-Main au numéro HRB 107046. UBS Europe SE a son siège social à Bockenheimer, Landstraße 2-4, Operturm, 60306 Frankfurt am Main. UBS Europe SE est autorisé et régulé par la BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) et la Banque Centrale Européenne.

Hors Frais du Contrat d'Assurance-vie, de Capitalisation et/ou Fiscalité et Prélèvements sociaux applicables : L'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Le titre s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. La remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche d'UBS Europe SE et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Risque lié à la Directive Européenne sur le Redressement et la Résolution des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (la « Directive ») : Depuis le 1er janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le titre) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (bail-in) par toute autorité compétente.

Rachat par UBS AG, London Branch : UBS AG, London Branch a l'intention de tenir un marché des Titres sur une base régulière dans des conditions de marché normales, mais UBS AG, London Branch ne s'engage pas et n'est soumis à aucune obligation légale ou autre de tenir un marché des Titres. Sous réserve de ce qui précède et en fonction de la proximité de la (des) barrière(s) (le cas échéant), UBS AG, London Branch anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue est au maximum de 1%, sous réserve de son droit de modifier à tout moment la fourchette à un montant quel qu'il soit, tel que UBS AG, London Branch l'estime approprié à sa seule discrétion.

Restrictions Générales de Vente : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce titre.

Restrictions Permanentes de Vente aux Etats-Unis d'Amérique : Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933 tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des personnes Non-ressortissantes des États Unis (« Non US Persons ») tels que ces termes sont définis dans la Regulation S. Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

UBS AG

London Branch

5 Broadgate

London EC2M 2QS

ubs.com

© UBS 2023.

The key symbol and UBS are among the registered and unregistered trademarks of UBS. All rights reserved

